

# CAHIERS de R.U.E.S\* FAUBOURG DE LILLE

# n°5

## Juillet 2022

Cahiers d'informations  
sur la \***R**énovation  
**U**rbaine **E**t **S**ociale  
du quartier Faubourg  
de Lille à Valenciennes

## Edito



Chers habitants  
et habitantes du  
Faubourg de Lille,

**Depuis juillet 2021, votre quartier a entamé sa transformation avec le démarrage des premiers travaux sur les espaces publics.** Une période qui n'est pas simple à vivre au quotidien, avec des interventions pour rénover les réseaux d'assainissement, les réseaux électriques ainsi que les voiries.

Elle implique pour vous de changer les habitudes de stationnement, de circulation dans le quartier et de gestion des ordures ménagères. Vos efforts d'aujourd'hui vous garantiront un cadre de vie plus agréable pour vous et les générations futures.

Dans le cadre de cette rénovation, en lien avec les ateliers de concertation menés en 2019 et 2020 et sur la base des propositions que vous avez pu faire à vos élus, j'ai souhaité mettre l'accent sur la végétalisation de votre quartier. Celle-ci apporte à la fois un cadre de vie agréable tourné vers la nature, et contribue à son échelle à la biodiversité en ville. Vous avez été nombreux et nombreuses déjà à avoir rencontré nos services techniques et le paysagiste du projet de rénovation du quartier afin d'agrémenter votre façade avec une plante.

**Par votre adhésion au verdissement, vous contribuez à la qualité paysagère de votre rue et de votre quartier et pour cela, la ville de Valenciennes vous remercie.**

Ainsi, en accompagnement des travaux d'ensemble menés par les différents partenaires institutionnels de ce projet, vous participez à la dynamique collective de changement d'image de votre quartier, tourné vers le 21<sup>e</sup> siècle.

L'avenir des générations futures est un enjeu primordial sur lequel il est nécessaire d'investir dès maintenant. C'est pourquoi le pôle éducatif qui verra le jour au Faubourg de Lille est résolument tourné vers la co-construction de cet avenir, en s'appuyant sur les expériences positives réalisées autour de la co-éducation, dans laquelle chaque structure, chaque accompagnant de nos enfants contribue à transmettre, à inspirer, à susciter l'envie d'apprendre et de permettre de faire.

Notre rôle à tout un chacun est de continuer à insuffler cette dynamique dans le quartier pour qu'elle réponde aux ambitions que nous nous sommes fixées.

Laurent DEGALLAIX

Maire de Valenciennes,  
Président de Valenciennes Métropole

### AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

- **Mon quartier change... Et ça se voit !** // pages 2 et 3
- **Adoptons une plante** // page 4
- **OPAH - RU** // page 5
- **Escale parentale au vert** // page 6
- **Habiter les rives...** // page 7
- **Infos des acteurs** // page 8

# Mon quartier CHANGE....

## Les premières rues du quartier sont livrées.

L'axe Gambetta est modifié et accueille des stationnements et trottoir sur son flanc ouest. Le long du futur pôle éducatif, une voie douce sera aménagée et sera commune aux piétons et aux cyclistes.

Celle-ci est d'ores et déjà réalisée au pied du grand mur du Néoval. Ailleurs dans le quartier, chaussés et trottoirs sont repris et le stationnement est positionné de façon à partager les espaces entre les usagers des rues.

## Mon quartier en chantier !

Les travaux avancent dans le quartier. Les entreprises interviendront à partir du mois de mai jusqu'en juillet dans la partie nord du quartier, principalement entre la rue Duponchel et la rue Gambetta et dans la partie Sud, au niveau de la rue Delsart.

# ... Et ça se VOIT !



## INFOS PRATIQUES

Un flyer est distribué uniquement aux riverains de la rue concernée par les travaux avant leur démarrage.

Il précise :

- Les horaires de chantier : 7h30-12h et 12h30-17h
- Les changements de stationnement et de circulation pour la rue en travaux
- Un contact en cas de nécessité

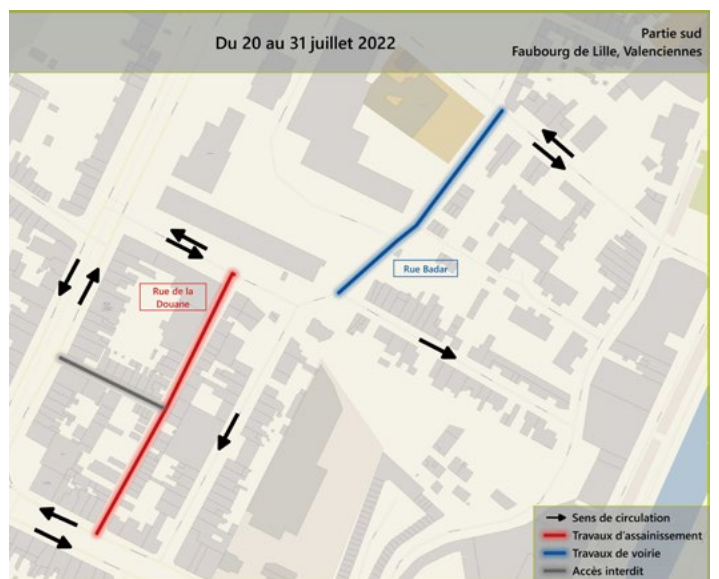
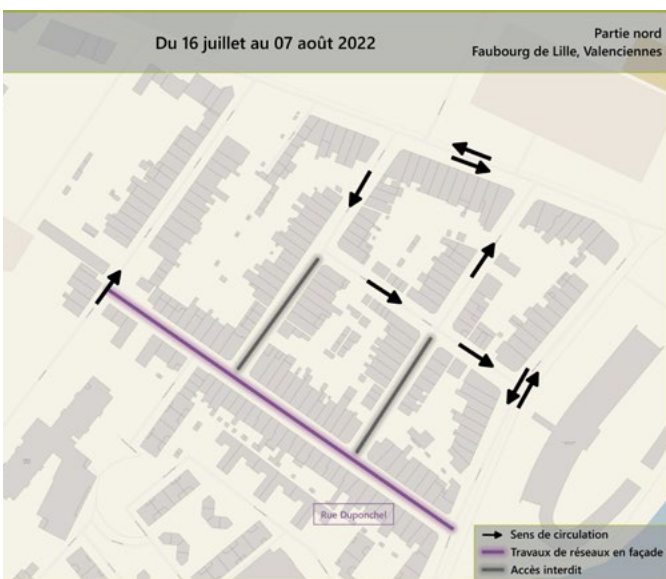
Les rues en travaux sont fermées à la circulation automobile.

La collecte des ordures ménagères est bien sûr maintenue.

**Les riverains doivent indiquer le numéro d'habitation sur les bacs – des étiquettes vous seront distribuées à cet effet - et les sortir sur le trottoir.** L'entreprise se charge de les emmener au point de collecte et de les ramener.

Un calendrier d'intervention dans les autres rues du quartier vous sera proposé lors du prochain Cahier de R.U.E.S.

Ci-dessous les **plans de phasage des travaux** qui seront distribués aux habitants du quartier directement concernés par le projet.



# Verdissons nos rues ... OU ADOPTONS UNE PLANTE !

**Dans le cadre de la requalification des espaces publics de votre quartier, la Ville de Valenciennes ambitionne de verdier les rues et les façades.**

Pour mener à bien ce projet, il est proposé aux habitants volontaires de mettre en œuvre au moment des travaux une petite fosse pour accueillir la plante de leur choix, sur conseil du paysagiste de l'Agence Odile GUERRIER, et adaptée à l'éclairage de la façade de l'habitation.

Les coûts de travaux inhérents à cette installation, ainsi que l'achat de la plante sont pris en charge par la Ville. Pour une bonne reprise, les premières plantations se feront à l'automne 2022. Il appartient alors à l'habitant volontaire d'assurer l'arrosage et la taille du végétal. Ces engagements réciproques figurent dans une charte signée entre la Ville et le riverain volontaire.

Dans ce contexte, une première campagne de porte à porte a été menée fin d'année 2021 et au cours du premier trimestre 2022 et **vous êtes déjà plus de 20 participants dans cette campagne de verdissement.**

D'ici un an, rosier sans épine, chèvrefeuille, passiflore, clématite et jasmin parfumeront et apporteront une touche de douceur à vos rues.

## Pourquoi verdier nos rues et nos murs en ville ?

C'est d'abord une opération qui touche directement les habitants en les rendant acteurs de leur cadre de vie. Elle permet aussi de les sensibiliser à l'environnement et à l'importance de la biodiversité en ville.

En effet, la végétalisation des murs densifie la trame verte de la ville et joue un rôle important pour la biodiversité, en offrant aux insectes et aux oiseaux un habitat et une source de nourriture et en participant aux continuités écologiques en ville. Si l'ensemble des façades est végétalisé, la rue devient pour partie un corridor écologique vertical.

## La végétalisation des murs et des rues rend des services !

Au-delà de l'esthétique les services rendus sont les suivants :

- Isolation thermique : la végétation et le substrat aident à garder la chaleur en hiver et la fraîcheur en été,
- Isolation sonore : les plantes et le substrat absorbent les ondes sonores de la rue,
- Lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain : l'hygrométrie de l'air augmente, l'air se rafraîchit
- Amélioration de la qualité de l'air par fixation de certains polluants et des poussières par les plantes,
- Réduction de la détérioration des matériaux qui composent le mur : les plantes grimpantes

**Si vous êtes intéressés par cette opération, n'hésitez pas à téléphoner au 03 27 22 57 45**



# OPAH-RU Bleuse Borne – Faubourg de Lille

**La ville de Valenciennes et Valenciennes Métropole se sont engagées dans un dispositif visant la réhabilitation des logements privés anciens, appelé Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) « Bleuse Borne – Faubourg de Lille », en partenariat avec l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et Procvivis Nord. Un cadre qui implique des règles... Et propose des aides !**

## **Vous mettez en location votre logement ?**

Tout propriétaire d'un logement locatif situé dans le périmètre de l'OPAH RU doit déposer une déclaration de mise en location dans les 15 jours suivant la signature du contrat de location.

### **La déclaration doit être faite :**

- Pour tout logement loué à titre de résidence principale en « meublé » ou « non meublé »,
- Lors de la première mise en location et à chaque nouvelle mise en location lorsqu'il y a changement de locataire.

Une visite du logement pourra être réalisée pour vérifier sa conformité.

### **Sanctions**

Si un logement est mis en location sans déclaration, les propriétaires bailleurs s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 €.

## **Vous divisez un immeuble ?**

Tout propriétaire souhaitant diviser un immeuble existant afin de créer plusieurs logements doit effectuer une demande préalable en mairie afin de pouvoir réaliser les travaux. Les propriétaires ou leur mandataire doivent compléter un dossier et le transmettre à la mairie de Valenciennes. Une visite de l'immeuble pourra être demandée. L'autorisation de diviser un immeuble n'exonère pas le propriétaire de ses obligations en matière d'autorisation d'urbanisme (Déclaration Préalable ou Permis de Construire) : les demandes de division d'immeubles en logements doivent répondre aux diverses réglementations d'urbanisme.

### **Sanctions**

Si un immeuble est divisé sans autorisation préalable, les propriétaires s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €.

## **Vous souhaitez rénover votre logement ?**

L'OPAH-RU permet aux propriétaires occupants et bailleurs de bénéficier, sous certaines conditions et jusqu'en 2024, d'aides financières majorées pour la réalisation de travaux dans les logements, de conseils en fiscalité ainsi que d'un accompagnement administratif et technique gratuit.

Tous les logements construits depuis plus de 15 ans localisés dans le périmètre de l'OPAH-RU sont concernés, et donc l'ensemble du Faubourg de Lille (soit entre les rues de Saint-Amand, l'avenue de Condé/rue Jean-Jaurès, rue Pécelet et Quai de Mines).

Les aides concernent les travaux :

- de réhabilitation complète
- d'adaptation au handicap ou à la perte de mobilité
- d'économie d'énergie
- de ravalement des façades (uniquement dans certaines rues du périmètre)

### **Attention**

Les travaux déjà engagés avant le dépôt d'un dossier de subvention ne peuvent être financés. Les travaux devront être réalisés par des professionnels.

## **Informations pratiques**

### **Documents - Périmètres**

Les modalités ainsi que les périmètres concernés sont notamment consultables et les formulaires sont téléchargeables sur le site de Valenciennes Métropole,

- Pour le permis de louer :  
<https://www.valenciennes-metropole.fr/competences/amenagement-du-territoire/habitat/permis-de-louer/>
- Pour le permis de diviser :  
<https://www.valenciennes-metropole.fr/competences/amenagement-du-territoire/habitat/permis-de-diviser/>

### **Pour en savoir plus**

L'équipe d'Urbanis en charge de l'animation de l'OPAH-RU se tient à la disposition des propriétaires pour les renseigner sur ces dispositifs et les accompagner dans leurs démarches et demandes d'aides.

Vous pouvez les contacter :

- par téléphone au 03 27 30 04 05,
- par courriel à l'adresse [opahru.bbfl@urbanis.fr](mailto:opahru.bbfl@urbanis.fr)
- ou les rencontrer lors de leur permanence le mardi de 9h à 12h30 à la maison de quartier Beaujardin, 73 rue du Chauffour à Valenciennes, et le vendredi de 8h30 à 12h30, salle Claudy De Noyette, 209 rue Jean Jaurès à Anzin.

Si vous êtes propriétaire occupant, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition.

# Escale parentale AU VERT

## Être parent ailleurs

« Être parents ailleurs » est issue d'une recherche-action ODAS portée par le Département du Nord qui vise à encourager les collaborations entre les partenaires du territoire. Sur le quartier, après un appel à volontaires lancé en septembre, les familles intéressées, l'école maternelle Anna Foucart, les assistantes sociales de l'UTPAS, la ville de Valenciennes et la maison de quartier Beaujardin se sont réunis pour construire ensemble le projet d'un séjour parentalité pour favoriser les relations entre les familles du quartier et les acteurs éducatifs. Son nom : « Escale Parentale au Vert ».

**Cinq familles sont ainsi parties en séjour nature du 8 au 10 avril 2022 sur le site du Val Joly, implanté au cœur du Parc Naturel Régional de l'Avesnois.**

Onze enfants de 2 à 14 ans et huit parents ont embarqué pour cette aventure avec à leurs côtés Sylvain Balin directeur de l'école maternelle Anna Foucart et Karim Maiz référent familles à la maison de quartier Beaujardin.

Quitter la vie urbaine l'instant d'un week-end, passer du temps avec son enfant dans un cadre idyllique, se ressourcer au contact de la nature, rompre avec les habitudes de la

vie quotidienne, vivre en collectivité, affronter l'inconnu, se dépasser, faire confiance... Cette expérience ce sont les parents qui en parlent le mieux : « c'est déconnecter les enfants des écrans pour les reconnecter aux parents ».

**Les parents se sont investis à chaque étape du projet :** choix du lieu, création d'un planning, charte familiale à signer, conception des activités... Et ils ont animé les activités qu'ils avaient planifiées. La randonnée fut l'occasion d'apprendre à se servir d'une carte (pas facile après le GPS !). La chasse au trésor invitait petits et grands à récolter des objets bien précis pour les partager en soirée. Le light painting a amusé les plus grands alors que les plus petits terminaient leur journée par une lecture de contes illustrés. Quand la pluie se présentait, les jeux de société ou l'atelier verre thermoformage en intérieur étaient les bienvenus.

**L'expérience fut riche et réussie. Elle a contribué à renforcer les liens avec les acteurs éducatifs. D'autres familles sont déjà en demande pour vivre à leur tour cette belle aventure !**



# Habiter les rives, SE JETER À L'EAU

## Retour sur la fête de restitution !

En septembre, un appel à volontaires était lancé dans le Cahier de R.U.E.S N° 3.

Une douzaine d'habitant·es du quartier du Faubourg de Lille se sont engagé·es aux côtés des artistes de la Compagnie Commune Mesure en résidence au Boulon pour une création artistique participative pour raconter le territoire.

Le temps de la résidence s'achevant, un roman-photo de rue participatif de soixante pages est né autour de la vie des quartiers, vus par ses habitant·es !

**Au total, 150 heures d'intervention avec cinquante participant·es** venu·es des quartiers Faubourg de Lille à Valenciennes, centre-ville de Fresnes/Escaut, Cité Thiers à Bruay-sur-l'Escaut et Hainaut-Froissart-Chanteclerc à Condé-sur-l'Escaut.

Afin de donner une unité originale à cette démarche, la compagnie a créé un personnage fictionnel à l'image des géants ou géantes des carnivals : un·e géant·e de l'Escaut, le fleuve étant le trait d'union incontournable entre ces différents quartiers.

Ce personnage vêtu d'un chapeau et d'habits à franges bleues en matière plastique, augmenté par des accessoires d'origine naturelle, permet d'évoquer la complexité du fleuve dans ces composantes (tant naturelles que conséquentes à différentes pollutions).



Cette résidence a pu se faire grâce au soutien financier de Valenciennes Métropole et de l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville. Elle a été possible grâce à la mobilisation de l'équipe de la Maison de Quartier Beaujardin, des habitants du territoire et à la Capitaine du port de plaisance accueillant le groupe chaque mois. A toutes et à tous merci pour votre complicité.

Le personnage est à la fois « l'étranger·ère » à qui on raconte la vie du quartier, et le témoin de la vie passée ici. Il intervient comme le déclencheur des histoires que racontent les habitant·es sur leurs manières de vivre le quartier, leurs souvenirs, leurs désirs et revendications.

En parallèle, ce personnage s'est autorisé à plusieurs reprises à prendre le tram, se balader dans les quartiers ou sur les rives de l'Escaut, en tout anonymat, sans pour autant passer inaperçu. Vous l'avez d'ailleurs peut-être vu ? L'idée est de créer une rumeur autour de ce personnage étrange : qu'on se demande qui il est et ce qu'il fait là ?

Pour partager ce travail, la Compagnie d'arts de la rue, « La commune mesure », le Boulon (Centre National des Arts de la Rue et de l'espace public à Vieux Condé) et les participant·es vous ont invité à une fête de quartier autour de l'Escaut mais sur le parvis de l'école, avec une mise en scène autour du bleu pour traduire l'évocation de l'eau.

**Plus d'une centaine de personnes ont partagé un temps festif et carnavalesque, accueillant un photomaton interactif, « des bulles à l'histoire » [un temps convivial pour vivre l'expérience des habitants complices] et une belle occasion d'écouter de la musique, de manger de la barbe à papa bleue, de boire de la menthe glaciale bleue.**



# Infos des ACTEURS

## Les services publics viennent à vous !

À compter du 9 mai 2022, le bus France Services du Conseil Départemental du Nord s'arrêtera dans le quartier du Faubourg de Lille. Ce guichet unique a un objectif : vous aider dans les démarches administratives liées à votre situation fiscale, la santé (CPAM et AMELI), votre famille (CAF, ...), votre retraite (CARSAT, ...) ou votre emploi (pôle emploi, ...). Concrètement, de chez vous, vous trouverez en complément de ce que propose la Maison de Quartier Beaujardin :

- Une information sur la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement de papiers d'identité, la carte grise, ...
- Un accompagnement numérique : création d'une adresse e-mail, impression ou scan de documents pour constituer vos dossiers...
- Une aide aux démarches en ligne

**Rendez-vous le deuxième lundi de chaque mois de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h sur le parvis face à l'école Jean Moulin.**

Vous pouvez prendre rendez-vous pour préparer votre visite à valenciennes.franceservices@lenord.fr ou au 03 59 73 24 66

## Une ferme pédagogique à la Maison de Quartier Beaujardin

La Maison de Quartier Beaujardin a choisi de développer un panel d'actions autour de la transition écologique et a commencé avec entre autres, l'installation de bacs à composter et à cultiver, et surtout, la transformation de son jardin extérieur en ferme pédagogique.

En 2 ans, cet espace à l'origine de quelques mètres carrés s'est agrandi et s'est transformé en un lieu où cohabitent lapins, poules, chèvres... Des habitants peuvent s'y investir et certains donnent de leur temps, les soirs et les weekends pour s'en occuper et prendre le relais de l'équipe éducative de la Maison de Quartier. Et déjà, les bienfaits des animaux pour les familles et les enfants qui fréquentent les activités des accueils de loisirs et l'accompagnement à la scolarité se font sentir.

**D'où l'idée aujourd'hui de proposer des séances de médiation animale.** Grâce à un partenariat avec les écoles et la crèche de quartier, les instituteurs initient donc, dans le jardin, les enfants à des ateliers « d'éveil et nature ». Des ateliers qui apportent du bien-être, de l'apaisement et des émotions et qui favorise les échanges verbaux, le lien social et le lien relationnel avec l'animal. Pari réussi !

## Interfaces vous accompagne dans la gestion de votre logement et de votre budget

Pas toujours facile de se retrouver dans l'offre tarifaire des distributeurs d'énergie, de lire une facture, de faire ses démarches en ligne, de constituer un dossier administratif, d'accéder à une aide financière, etc. Pour vous conseiller ou vous accompagner sur des questions relatives à la gestion de votre logement, de votre budget, à la prévention du surendettement, ou à la connaissance de vos droits, **l'association INTERFACES est à votre écoute le vendredi matin à la maison de quartier Beaujardin**

N'hésitez pas à vous adresser à l'accueil pour prendre RDV avec Yves, Médiateur d'Interfaces. Téléphone : 03 27 46 92 23

## PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

### Dimanche 03 juillet // Les Arts dans les remparts

Ouverture de l'Opération Nos quartiers d'été, avec spectacles, marchés d'artisans, jeux, ateliers participatifs...

Rendez-vous Parc de la Citadelle de 10h à 19h / Entrée gratuite

### Vendredi 09 juillet // « En route pour la Boucle Un'Escaut »

Rendez-vous de 9h à 10h pour les derniers réglages et vérification des vélos sur le Parvis de la maison de quartier Beaujardin – rue du chauffour.

Trajet :

- Départ du port de plaisance chemin de halage
- Direction Bruay sur l'Escaut
- Condé : Chabaud Latour : pause repas

Pour la pause repas, rendez-vous à 12 h à l'étang de Chabaud Latour à Condé sur l'Escaut.

Les bénévoles qui ne roulent pas pourront rejoindre les cyclistes par le Tramway

Attention : Aller / retour 38 kms ou 17 kms si retour pour le tram avec le vélo.

Inscription au centre social de votre quartier : 2 €

Réservée aux adultes et enfants de plus de 12 ans

Pour des raisons de sécurité, la cyclo balade sera limitée à 100 participants

Révision de votre vélo : possibilité à la maison du vélo sur inscription au tarif adhésion de 11,50 €

Infos et réservation : [mdv.valenciennes@gmail.com](mailto:mdv.valenciennes@gmail.com)